

La Lône - Saint-Pierre de Boeuf n° 4



Vue du plan d'eau (Parc du Pilat)



ATTENTION, pour les randonnées en bordure du Rhône, informez-vous avant votre départ sur les risques de crues :

- Auprès de la mairie : 04.74 87 11 30
- En se connectant sur www.vigicrues.gouv.fr ou www.inforhone.fr

Infos pratiques

Pratique : Pédestre

Durée : 1 h 30

Longueur : 4.8 km

Dénivelé positif : 38 m

Difficulté : Très facile

Type : Boucle

Entre Rhône et Pilat :

Les pieds dans l'eau,

La tête dans les nuages.

Mémoire Pétribocienne à mis en place des panneaux d'interprétation sur le petit patrimoine de St-Pierre-de-boeuf "les empreintes du

temps" :

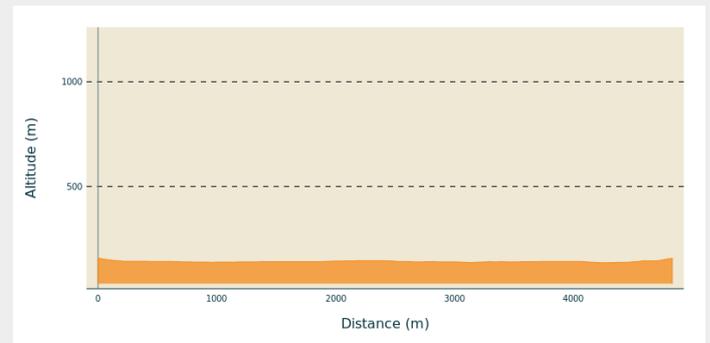
<https://www.lamemoirepetribocienne.fr/index.php/les-empreintes-du-temps/>

Itinéraire

Départ : Place de la Croix

Arrivée : Place de la Croix

Profil altimétrique



Altitude min 136 m Altitude max 158 m

Descendre l'Avenue du Rhône.

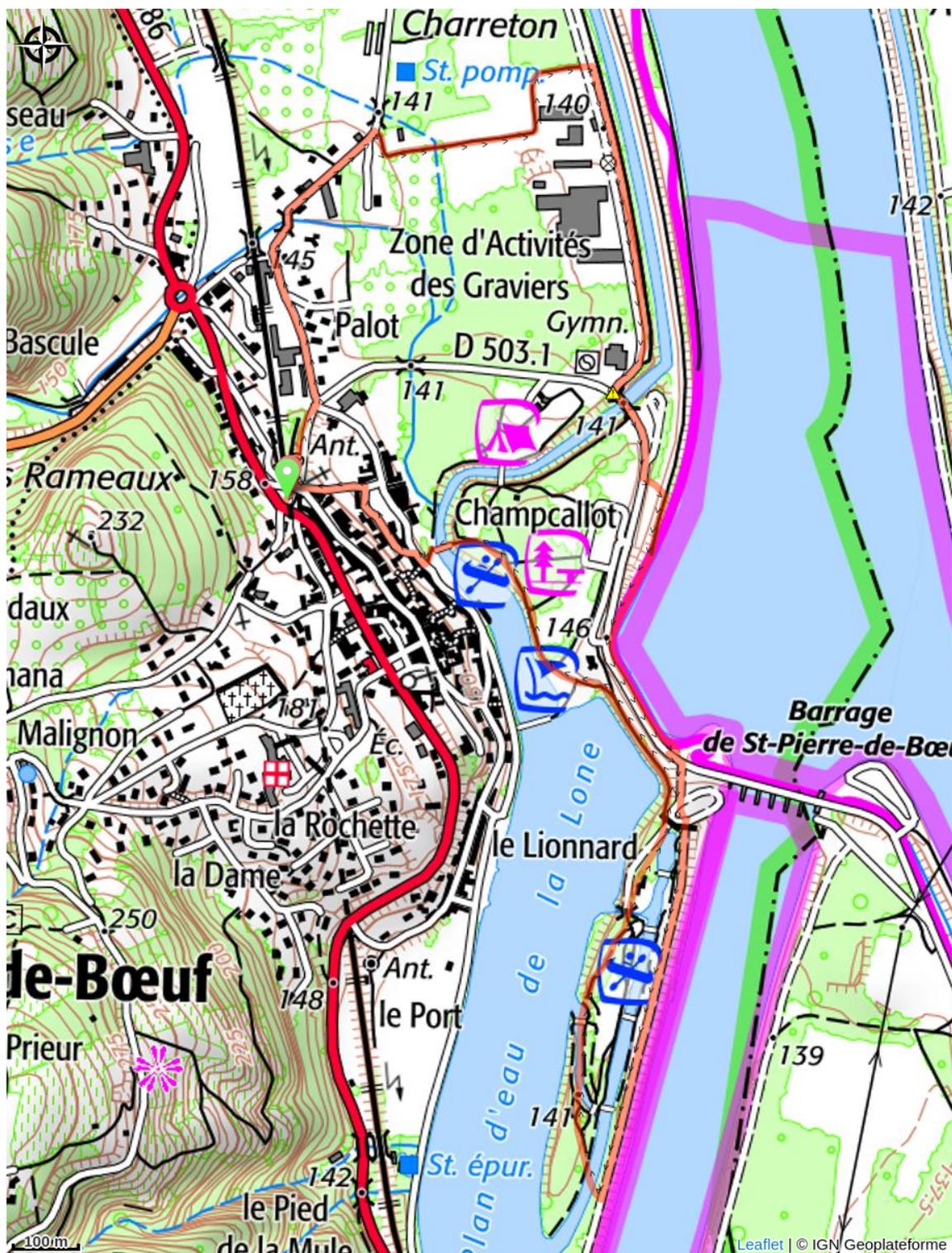
Au carrefour de la caserne des pompiers, prendre à gauche, rue de Palot. Traverser le Batalon sur le pont en pierre. 200 m plus loin, emprunter le premier chemin à droite puis tout de suite à gauche pour rejoindre le contre-canal.

Prendre à droite jusqu'à la salle des Graviers. Rejoindre le barrage en empruntant les berges du Rhône. Avant le barrage, traverser la RD 503 pour rejoindre la rive gauche de la rivière artificielle, la descendre jusqu'à la dernière passerelle, puis la remonter jusqu'au Plan d'Eau.

Traverser la Base de Loisirs et rejoindre la passerelle ; la traverser et, en face, prendre le passage Donzelle (voûte) puis la Rue des Fleurs pour arriver Place de la Croix.

⚠ Attention, route à forte circulation, restez prudent.

Sur votre chemin...



Toutes les infos pratiques

Recommandations

Chacun est responsable de sa sécurité. Par conséquent, les randonnées se font sous votre propre responsabilité. Restez sur les sentiers balisés pour préserver les espaces fragiles.

Quelques recommandations d'usages :

- Consultez la météo avant chaque départ
- Certains itinéraires traversent des routes à forte circulation : Soyez prudents
- Gardez les chiens en laisse
- N'allumez pas de feu
- Rempportez vos détritrus
- Contemplez les fleurs, ne les cueillez pas.
- Les morsures de tiques peuvent entrainer de graves maladies, en prévention : Porter des vêtements couvrants, utiliser des répulsifs, s'examiner au retour, retirer les tiques à l'aide d'un crochet à tiques sans rien appliquer dessus, consulter en cas de rougeurs apparentes, syndrome grippal, ou si vous êtes une personne à risque.
- Pour les secours, composer le **18** ou le **112**.

Comment venir ?

Transports

Bus L41 : <https://www.laregionvoustransporte.fr/lignes/l41-pelussin-maclas-annonay>

Bus L42 : <https://www.laregionvoustransporte.fr/lignes/l42-chuyer-chavanay-roussillon>

Accès routier

De la D. 1086 prendre la direction de la base nautique et se garer de suite sur le petit parking à droite.